



INFO-PARENTS

Le journal mensuel destiné aux parents de l'école Iona

Février 2018

Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
			1 A.M. : Les groupes MA et MB vont skier. A.M. : Patinage pour le groupe 5B	2 A.M. : Patinage pour le groupe 6A
5 Début de la Semaine des enseignants	6 A.M. : Patinage pour les groupes 4B, 4C et LF	7 A.M. : Les groupes MA, MB, MC et MD vont au CEPSUM. Atelier de programmation pour les élèves du groupe DA	8 A.M. : Les groupes MC et MD vont skier. A.M. : Patinage pour le groupe 5A	9 A.M. : Patinage pour le groupe 6B
12 Les groupes 3A, 3B et 3C vivent une journée plein air au parc du Mont-Royal. 18 h : réunion spéciale pour les parents du conseil d'établissement	13 Journée pédagogique	14 A.M. : Les groupes MA, MB, MC et MD vont au CEPSUM. Atelier de programmation pour les élèves du groupe DA	15 A.M. : Patinage pour le groupe 5B	16 A.M. : Patinage pour le groupe 6A
19	20 A.M. : Patinage pour les groupes 3A et 3C	21 A.M. : Les groupes MA, MB, MC et MD vont au CEPSUM. Atelier de programmation pour les élèves du groupe DA	22 A.M. : Patinage pour le groupe 5A	23 A.M. : Patinage pour le groupe 6B
26 Les élèves du préscolaire 5 ans visitent le cirque de Verdun.	27 A.M. : Patinage pour les groupes 4A, 4C et LF P.M. : Le groupe 5/6C se rend à la Grande Bibliothèque. Les groupes PMA et PMB reçoivent la visite d'Éducazoo.	28 A.M. : Les groupes MA, MB, MC et MD vont au CEPSUM. Atelier de programmation pour les élèves du groupe DA		

En vrac

Journée pédagogique – 13 février 2018

Les élèves de la maternelle à la 6^e année préalablement inscrits se rendront au centre *Funtropolis*.
Le départ se fera à 8 h 30.

Semaine des enseignants : 5 au 9 février

La semaine des enseignants se tient cette année du 5 au 9 février. Les enseignants qui travaillent quotidiennement auprès de votre enfant s'investissent pleinement dans la planification et la mise en œuvre d'activités d'apprentissage stimulantes et adaptées aux capacités de chacun dans le but d'en faire des citoyens responsables et qualifiés mais également ouverts à la diversité. N'hésitez pas à leur signifier votre reconnaissance, par un message dans l'agenda, par exemple. Pour ces raisons, et bien d'autres, nous leur disons Merci!

Journées de la persévérance scolaire : 12 au 16 février

Le Québec en entier se mobilise pour la réussite éducative dans le cadre des Journées de la persévérance scolaire (JPS) qui sont célébrées chaque année au Québec depuis 2010, durant la 3^e semaine du mois de février.

Par exemple, afin d'encourager votre enfant dans ses apprentissages, vous pouvez pour l'occasion lui écrire un mot d'encouragement que vous déposerez dans sa boîte à lunch ou lui manifester votre intérêt pour ses apprentissages de différentes autres façons.

Modification au calendrier scolaire

La fermeture de toutes les écoles de la CSDM pour cause de tempête le 23 janvier dernier entraîne une modification au calendrier scolaire. Le 22 juin, qui devait être une journée pédagogique, devient une journée de classe ordinaire.

Participation aux orientations du plan d'engagement vers la réussite de la Commission scolaire de Montréal

La Commission scolaire de Montréal procède à une consultation participative auprès des élèves, des parents, des employés et des membres de la communauté pour l'élaboration du Plan d'engagement vers la réussite 2018-2023.

Cette consultation est basée sur la Politique de la réussite éducative du MEES de juin 2017, qui présente les grandes priorités du Ministère pour les prochaines années. Aidez-nous à cibler les éléments qui feraient une différence, selon vous, pour la réussite de tous nos élèves en contexte montréalais.

Avant de répondre au sondage, vous pouvez, si vous le désirez prendre connaissance du tableau synthèse de la Politique ou consulter le sommaire de la Politique ou la Politique elle-même (document complet) à l'adresse : <https://securise.education.gouv.qc.ca/politique-de-la-reussite-educative/>

Sondage accessible à l'adresse suivante :
<http://csdm.ca/sondage-plan-engagement-reussite/>

Calendrier des épreuves obligatoires et imposées de fin d'année

Français lecture 4^e année : 29 et 30 mai
Français lecture 6^e année : 28 et 29 mai
Français écriture 4^e année : 5, 6 et 7 juin
Français écriture 6^e année : 31 mai et 1^{er} juin
Mathématiques 6^e année : 5 au 12 juin

Les dates des examens qui sont préparés par les enseignants vous seront communiquées par ceux-ci.

Passage obligé par le secrétariat

Lorsque vous vous présentez à l'école et ce, quelle qu'en soit la raison, vous devez d'abord vous présenter au secrétariat. À moins d'une consigne particulière donnée par l'enseignant(e) de votre enfant à la secrétaire, vous ne serez pas autorisé à monter en classe. Nous agissons ainsi par mesure de sécurité puisque nous

devons en tout temps connaître l'identité des adultes qui circulent dans l'école. De plus, les enseignants sont en présence de leurs élèves et n'ont pas le temps de s'entretenir avec vous à ce moment. Nous vous rappelons que vous pouvez communiquer avec eux par le biais de l'agenda ou laisser un message téléphonique au secrétariat.

Recherche de bénévoles pour la bibliothèque de l'école

Vous avez envie de vous impliquer au sein de l'école de votre enfant ? L'équipe de bénévoles de la bibliothèque recherche des personnes dévouées pour venir donner un coup de main aux élèves. Si vous êtes intéressés ou si vous désirez en connaître davantage sur le rôle que vous aimeriez jouer, contactez le secrétariat en laissant vos coordonnées afin que nous vous rejoindrions en janvier. Au plaisir !

Reçus d'impôt pour le service de garde

Les reçus fiscaux vous seront remis au plus tard le 2 mars.

Fermeture de notre service de garde durant la semaine de relâche du 5 au 9 mars 2018

Le service de garde de notre école ne sera pas ouvert durant la semaine de relâche. C'est le service de garde de l'école du Petit-Chapiteau, situé au 4890, rue Carlton, qui assurera la relève au cours de cette semaine. Nous joignons à cet envoi une fiche d'inscription. Si vous souhaitez utiliser ce service, vous devez remettre la fiche d'inscription au plus tard le 18 janvier à 18 h à Mme Bruna. Après cette date, vous devrez faire appel à un service de loisirs ou à un organisme communautaire du quartier pour faire garder votre enfant pendant la semaine de relâche.